

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE CASSIS

---

L'an deux mille dix-neuf, le vingt et un du mois de mai, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de CASSIS s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Danielle MILON, Maire.

---

**N°42**

Date de Publication
<b>24 MAI 2019</b>
Date de Transmission au Contrôle de Légalité
<b>24 MAI 2019</b>
Date de la convocation
<b>14 mai 2019</b>

**Présents :**

Mmes BERTRAND, FAURE-BRAC, GOBET, HATEMIAN, LABI, MATEO, MAZEROLLE, SAINT CLAIR, SIMONIAN, SOULAYROL.

MM. CAUNAC, CHAIX, DENONFOUX, DE CANEVA, GENEST, JULLIEN-FIORI, LIAUTAUD, MACHERAS DE MONTILLET, MALAKIAN, REYMOND, RIVIERE, SIEPEN.

**Pouvoirs :**

Mme BREZZO à M. SIEPPEN  
Mme DESBIEF à M. CHAIX  
Mme FOURETS à Mme MATEO  
Mme GAWLIK à M. CAUNAC  
M. LION à Mme SIMONIAN  
M. MORTELETTE à M. DENONFOUX

Madame Chloé GOBET a été élue secrétaire.

**Objet : Approbation de la convention d'objectifs à conclure avec l'Association des Amis du Musée de Cassis.**

---

A la demande de Madame le Maire, madame HATEMIAN expose à ses collègues que l'association des Amis du Musée Municipal d'Art et Traditions Populaires de Cassis, Association Loi 1901, a été créée le 18 avril 1981 par des membres bénévoles portant intérêt aux questions historiques et culturelles concernant Cassis, aussi bien dans les formes de vision du passé que dans celles si diverses de l'époque actuelle.

Cette association a pour objet de participer au soutien actif du Musée Municipal Méditerranéen d'Arts et Traditions Populaires de Cassis (M.M.M.A.T.P.), labellisé « *Musée de France* », de veiller à la mise en valeur des collections conservées et de poursuivre leur enrichissement. Elle est également destinée à promouvoir la connaissance des Arts Plastiques et aider à leur rayonnement par une action culturelle destinée au public.

La Commune considère que le projet proposé s'inscrit dans sa volonté de mettre en valeur son patrimoine et la mémoire collective et d'assurer la promotion de la Culture et surtout des collections pluridisciplinaires conservées au Musée Municipal d'Arts et Traditions Populaires de Cassis, dont certains fonds sont notamment classés aux Monuments Historiques.

A cet effet, la Commune de Cassis souhaite participer aux actions conduites par l'Association des Amis du Musée en apportant sa contribution financière à hauteur de 1 400 €.

Le rapporteur propose au conseil municipal :

- D'approuver la convention de d'objectifs à intervenir avec l'association des Amis du Musée de Cassis ci-jointe ;
- D'octroyer une subvention d'un montant de 1 400 € à l'association des Amis du Musée de Cassis ;
- D'autoriser Madame le Maire à signer ce document.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à **l'unanimité** la proposition du rapporteur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie de Cassis, le 21 mai 2019.

Le Maire,  
Danielle MILON



A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'Danielle Milon', is written over the official seal. The signature is stylized and extends to the right of the seal.